

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2855

29 décembre 2010

SOMMAIRE

Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.	137030	La Chamade S.A.	137028
Amtrac Holding	137023	Le Chapitre Immobilier S.A.	137028
Amtrac S.à r.l. - SPF	137023	Leo Automatiques Sàrl	137028
Athena PIKCo Lux S.à r.l.	137016	Leudelange Fund, SICAV-SIF	137027
Batirenov S.à r.l.	137011	Lexser S.A.	137028
Boval S.A.	137033	Lexsis S.A.	137029
Compagnie Financière de la Gaichel S.A., SPF	137034	LM Luxembourg S.à r.l.	137029
DCF Fund (II)	137017	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ...	136997
EAA Capital Group S.à r.l.	137040	Ludovica S.A.	137022
GSMP V Onshore Senior S.à r.l.	137026	Lued S.A.	137029
Hewlett-Packard Luxembourg Develop- ment S.à r.l.	136994	Lugaro Financing Holding S.A.	137029
Idea AI S.à r.l.	137014	Lützigén S.A.	137038
Interfastening S.A.	137009	Lux AC Concept	137030
Invest 2000 S.A.	137010	Luxfin Capital S.A.	137028
Invinter S.A.	137016	LuxHabitat	137027
Ivalo S.A.	137013	Lux Holdings S. à r.l.	137027
Jamalac S.à r.l.	137017	Machen Holding S.A.	137033
J.A.P. Eurasia Investment Group S.A. ...	137017	Machen Holding S.A.	137033
Jap Nordic Invest S.A.	137018	Mangrove Investments	137033
Javi International S.A.	137018	Manuel Investments S.A.	137034
J. et H. Lamparski S.à r.l.	137016	M & A Partners S.A.	137032
Kalinde S.A.	137018	Marsh Luxembourg S.A.	137038
Kennes International S.A.	137018	Mathea Sàrl	137038
Keyrights International Holding S.A.	137022	Meridiam MC S.A.	137039
Kibu S.A.	137022	Metal and Steel Privat Equity Investment S.A.	137029
Kimura Finance S.A.	137022	Michigan S.A	137039
KJK Fund SICAV-SIF	137017	Motorbusiness S.à r.l.	137010
Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à r.l.	137019	Multi Management Services S.à r.l.	137032
Kub12 S.A.	137027	Nsearch S.A.	137018
Kub12 S.A.	137017	Vratislavia Holdings S.A.	137034
		Whitehall French RE 10 S.à r.l.	137010

Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 147.773.

In the year two thousand ten, on the thirty-first of October,
before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

there appeared

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., a société en commandite par actions, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 79 540,

here represented by Mr Franck Deconinck, maître en droit, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given under private seal on 31 October 2010.

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acts as the sole shareholder of Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 147 773, incorporated pursuant to a notarial deed on 30 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 16 September 2009, under number 1792 (hereinafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 31 October 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Such appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of twenty-six thousand five hundred and twenty Dollars of the United States of America (USD 26,520) by an amount of two hundred and sixty Dollars of the United States of America (USD 260) up to twenty-six thousand seven hundred and eighty Dollars of the United States of America (USD 26,780) through the issue of one (1) new share of the Company without indication of a nominal value.

Subscription and Payment

The new share is subscribed by Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., prenamed, represented as stated above, subject to the "Allocation" as defined below:

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A. makes a contribution in kind consisting in one hundred percent (100%), i.e. one hundred eighty (180) shares of Hewlett-Packard Mont Blanc B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap), incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office in Amstelveen, Netherlands, and its registered office address at Startbaan 16, 1187XR Amstelveen, Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34391112,

at a total value of one billion five hundred eighteen million eight hundred ninety-seven thousand Dollars of the United States of America (USD 1,518,897,000) which are allocated as follows (the "Allocation"):

- two hundred and sixty Dollars of the United States of America (USD 260) are allocated to the share capital of the Company, and
- the remaining one billion five hundred eighteen million eight hundred ninety-six thousand seven hundred forty Dollars of the United States of America (USD 1,518,896,740) are allocated to the share premium account of the Company.

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A. hereby expressly transfers its above-mentioned interests in the above mentioned company to the Company and the Company hereby expressly accepts the same from Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A.

Following the issue of the new share of the Company, said share was fully paid up, as mentioned above, in accordance with the Allocation as defined above.

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A. expressly declared through its proxy to contribute to the Company its above-mentioned interests.

The value at which the contribution was made was approved by a report established on 31 October 2010 by the board of managers of the Company.

The conclusion of the report is the following:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the new share together with a share premium of USD 1,518,896,740. The total amount of the contribution is USD 1,518,897,000".

The said report shall remain attached hereto.

The contributor, acting through its proxy, declares that it is the sole owner of the contributed shares and has full power, right and authority to transfer the shares to the Company.

The transfer of the shares in Hewlett-Packard Mont Blanc B.V. has been documented before the present deed through a notarial deed of transfer executed in Amsterdam, The Netherlands, under the condition precedent of the signature of the present notarial deed. Furthermore, the notary has been provided with proofs of transfer in relation to the transferred shares.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the shares, Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., as the contributor, will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

Second resolution

As a consequence of the contribution above mentioned, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at twenty-six thousand seven hundred eighty Dollars of the United States of America (USD 26,780), represented by one hundred three (103) shares without indication of a nominal value."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at nine thousand five hundred euro (EUR 9,500).

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente et un octobre,

par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.540,

ici représentée par Monsieur Franck Deconinck, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 31 octobre 2010.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant que seule associée de Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, constituée suivant acte notarié en date du 30 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 septembre 2009, numéro 1792, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147.773 (ci-après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié du notaire soussigné en date du 31 octobre 2010, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt-six mille cinq cent vingt Dollars des Etats Unis (USD 26.520) par un montant de deux cent soixante Dollars des Etats Unis (USD 260) jusqu'à un montant de vingt-six mille sept cent quatre-vingt Dollars des Etats Unis (USD 26.780) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale sans indication de valeur nominale.

Souscription et Libération

La nouvelle part sociale est souscrite par Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, soumise à la "Contribution" comme définie ci-dessous:

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A. fait un apport en nature qui consiste en:

- cent pour cent (100%), i.e. cent quatre-vingt (180) actions qu'elle détient dans le capital social de Hewlett-Packard Mont Blanc B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap), constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amstelveen, Pays-Bas et établie au Startbaan 16, 1187XR Amstelveen, Pays-Bas et enregistrée au registre de commerce de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34391112;

pour un montant total d'un milliard cinq cent dix-huit millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille Dollars des Etats Unis (USD 1.518.897.000) qui sont affectés comme suit (la "Contribution"):

- deux cent soixante Dollars des Etats Unis (USD 260) sont affectés au capital social de la Société, et
- les un milliard cinq cent dix-huit millions huit cent quatre-vingt-seize mille sept cent quarante Dollars des Etats Unis (USD 1.518.896.740) sont affectés au compte prime d'émission de la Société.

Par la présente Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A. transfère expressément ses participations dans la société susmentionnée à la Société et par la présente la Société accepte expressément la même chose de Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A.

Suite à l'émission de la nouvelle part sociale de la Société ladite part sociale a été entièrement libérée, comme mentionné ci-dessus, conformément à l'Affectation comme définie ci-dessus.

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., agissant par son représentant, a expressément déclaré apporter à la Société les actifs ci-dessus mentionnés.

La valeur de l'apport a été approuvée par un rapport établi le 31 octobre 2010 par le conseil de gérance de la Société.

La conclusion du rapport est la suivante:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the new share together with a share premium of USD 1,518,896,740. The total amount of the contribution is USD 1,518,897,000".

Ledit rapport restera annexé aux présentes.

L'apporteur, agissant par son représentant, déclare qu'il est le seul propriétaire des actions contribuées et qu'il a pouvoir absolu, droit et autorité de transférer les actions à la Société.

Le transfert des actions de Hewlett-Packard Mont Blanc B.V. a été documenté avant le présent acte par le biais d'un acte notarié de transfert exécuté à Amsterdam, Pays-Bas, sous la condition suspensive de la signature du présent acte notarié. En outre, le notaire a reçu les preuves de transfert en relation avec les actions transférées.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert des actions, Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies dès que possible.

Deuxième résolution

Suite à l'apport qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt-six mille sept cent quatre-vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 26.780), représenté par cent trois (103) parts sociales sans indication de valeur nominale."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui naîtront à charge de la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont estimés à neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée, au mandataire de la comparante, celui-ci a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. DECONINCK et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2010. LAC/2010/48411. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 22 novembre 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010157792/162.

(100181399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.018.375,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of November,
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 15 November 2010; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Julie Carbiener, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 15 November 2010;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 4 October 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2453 of 13 November 2010 .

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 28 October 2010 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 10 November 2010 decided under the authorised share capital;
3. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,516,000 to an amount of EUR59,469,000 by the cancellation of 376 class V-3 shares;
4. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,469,000 to an amount of EUR59,458,250 by the cancellation of 86 class CC-3 shares;
5. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,458,250 to an amount of EUR59,443,250 by the cancellation of 120 class JJ-3 shares;
6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,443,250 to an amount of EUR59,438,000 by the cancellation of 42 class B-4 shares;
7. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,438,000 to an amount of EUR59,406,875 by the cancellation of 249 class E-3 shares;
8. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,406,875 to an amount of EUR59,220,500 by the cancellation of 1,491 class U-2 shares;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,220,500 to an amount of EUR59,007,500 by the cancellation of 1,704 class H-2 shares;
10. Reduction of the share capital from its current amount of EUR59,007,500 to an amount of EUR58,995,625 by the cancellation of 95 class C-3 shares;
11. Reduction of the share capital from its current amount of EUR58,995,625 to an amount of EUR58,751,000 by the cancellation of 1,957 class E-3 shares;
12. Reduction of the share capital from its current amount of EUR58,751,000 to an amount of EUR55,591,375 by the cancellation of 25,277 class U-2 shares;
13. Reduction of the share capital from its current amount of EUR55,591,375 to an amount of EUR55,029,750 by the cancellation of 4,493 class H-2 shares;

14. Reduction of the share capital from its current amount of EUR55,029,750 to an amount of EUR55,018,375 by the cancellation of 91 class G-2 shares and cancellation of the G-2 share class; and

15. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 28 October 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR69,500 (sixty-nine thousand five hundred euro) in order to raise it from its current amount of EUR59,393,000 (fifty-nine million three hundred and ninetythree thousand euro) represented by 475,144 (four hundred seventy-five thousand one hundred forty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eightyeight) classes, to an amount of EUR59,462,500 (fifty-nine million four hundred sixty-two thousand five hundred euro) represented by 475,700 (four hundred seventy-five thousand seven hundred) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eightyeight) classes; and

b. to issue 556 (five hundred and fifty-six) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR45.91 (forty-five euro and ninety-one cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New A-4 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New Class A-4 Shares and of the share premium has been made for value on 28 October 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR59,462,500 (fifty-nine million four hundred sixty-two thousand five hundred euro) as of 28 October 2010.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 10 November 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR53,500 (fifty-three thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR59,462,500 (fifty-nine million four hundred sixty-two thousand five hundred euro) represented by 475,700 (four hundred seventyfive thousand seven hundred) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR59,516,000 (fifty-nine million five hundred and sixteen thousand euro) represented by 476,128 (four hundred seventy-six thousand one hundred twenty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eightyeight) classes; and

b. to issue 428 (four hundred and twenty-eight) new class A-4 shares (the New A-4 Shares), having a par value of EUR125 (one hundred twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR13.97 (thirteen euro and ninety-seven cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription to, and payment of, the New A-4 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New Class A-4 Shares and of the share premium has been made for value on 10 November 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR59,516,000 (fifty-nine million five hundred and sixteen thousand euro) as of 10 November 2010.

Third resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,516,000 (fifty-nine million five hundred and sixteen thousand euro) represented by 476,128 (four hundred seventy-six thousand one hundred twenty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR47,000 (forty-seven thousand euro) to an amount of EUR59,469,000 (fifty-nine million four hundred sixty-nine thousand euro), represented by 475,752 (four hundred seventy-five thousand seven hundred fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 376 (three hundred seventy-six) class V-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR47,000 (forty-seven thousand euro).

Fourth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,469,000 (fifty-nine million four hundred sixty-nine thousand euro), represented by 475,752 (four hundred seventy-five thousand seven hundred fifty-two) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR10,750 (ten thousand seven hundred fifty euro) to an amount of EUR59,458,250 (fifty-nine million four hundred fifty-eight thousand two hundred and fifty euro), represented by 475,666 (four hundred seventy-five thousand six hundred sixty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 86 (eighty-six) class CC-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR10,750 (ten thousand seven hundred fifty euro).

Fifth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,458,250 (fifty-nine million four hundred fifty-eight thousand two hundred and fifty euro), represented by 475,666 (four hundred seventy-five thousand six hundred sixty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR15,000 (fifteen thousand euro) to an amount of EUR59,443,250 (fifty-nine million four hundred forty-three thousand two hundred fifty euro), represented by 475,546 (four hundred seventy-five thousand five hundred forty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 120 (one hundred and twenty) class Jj-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR15,000 (fifteen thousand euro).

Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,443,250 (fifty-nine million four hundred forty-three thousand two hundred fifty euro), represented by 475,546 (four hundred seventy-five thousand five hundred forty-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR5,250 (five thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR59,438,000 (fifty-nine million four hundred thirty-eight thousand euro), represented by 475,504 (four hundred seventy-five thousand five hundred four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 42 (forty-two) class B-4 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR5,250 (five thousand two hundred fifty euro).

Seventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,438,000 (fifty-nine million four hundred thirty-eight thousand euro), represented by 475,504 (four hundred seventy-five thousand five hundred four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR31,125 (thirty-one thousand one hundred twenty-five euro) to an amount of EUR59,406,875 (fifty-nine million four hundred six thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 475,255 (four hundred seventy-five thousand two hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 249 (two hundred forty-nine) class E-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR31,125 (thirty-one thousand one hundred twenty-five euro).

Eight resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,406,875 (fifty-nine million four hundred six thousand eight hundred seventy-five euro), represented by 475,255 (four hundred seventy-five thousand two hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR186,375 (one hundred eighty-six thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR59,220,500 (fifty-nine million two hundred twenty thousand five hundred euro), represented by 473,764 (four hundred seventy-three thousand seven hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,491 (one thousand four hundred ninety-one) class U-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR186,375 (one hundred eighty-six thousand three hundred seventy-five euro).

Ninth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,220,500 (fifty-nine million two hundred twenty thousand five hundred euro), represented by 473,764 (four hundred seventy-three thousand seven hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR213,000 (two hundred thirteen thousand euro) to an amount of EUR59,007,500 (fifty-nine million seven thousand five hundred euro), represented by 472,060 (four hundred seventy-two thousand sixty) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,704 (one thousand seven hundred and four) class H-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR213,000 (two hundred thirteen thousand euro).

Tenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR59,007,500 (fifty-nine million seven thousand five hundred euro), represented by 472,060 (four hundred seventy-two thousand sixty) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR11,875 (eleven thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR58,995,625 (fifty-eight million nine hundred ninety-five thousand six hundred twenty-five euro), represented by 471,965 (four hundred seventy-one thousand nine hundred sixty-five) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 95 (ninety-five) class C-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR88.43 (eighty-eight euro and forty-three cent) and (iii) to reimburse to Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR11,963.43 (eleven thousand nine hundred sixty-three euro and forty-three cent).

Eleventh resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR58,995,625 (fifty-eight million nine hundred ninety-five thousand six hundred and twenty-five euro), represented by 471,965 (four hundred seventy-one thousand nine hundred and sixty-five) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR244,625 (two hundred and forty-four thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR58,751,000 (fifty-eight million seven hundred fiftyone thousand euro), represented by 470,008 (four hundred seventy thousand and eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,957 (one thousand nine hundred fifty-seven) class E-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR0.14 (fourteen cent) and (iii) to absorb the Company's losses by an amount of EUR244.625.14 (two hundred and forty-four thousand six hundred twenty-five euro and fourteen cent).

Twelfth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR58,751,000 (fifty-eight million seven hundred fifty-one thousand euro), represented by 470,008 (four hundred seventy thousand and eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR3,159,625 (three million one hundred and fifty-nine thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR55,591,375 (fifty-five million five hundred ninety-one thousand three hundred seventy-five euro), represented by 444,731 (four hundred forty-four thousand seven hundred thirty-one) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 25,277 (twenty-five thousand two hundred seventy-seven) class U-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to reduce

the share premium account by an amount of EUR73.65 (seventy-three euro and sixty-five cent) and (iii) to absorb the Company's losses by an amount of EUR3,159,698.65 (three million one hundred fifty-nine thousand six hundred ninety-eight euro and sixty-five cent).

Thirteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR55,591,375 (fifty-five million five hundred ninety-one thousand three hundred seventy-five euro), represented by 444,731 (four hundred forty-four thousand seven hundred thirty-one) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR561,625 (five hundred and sixty-one thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR55,029,750 (fifty-five million twenty-nine thousand seven hundred fifty euro), represented by 440,238 (four hundred forty thousand two hundred thirty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 4,493 (four thousand four hundred ninety-three) class H-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR344.94 (three hundred forty-four euro and ninety-four cent) and (iii) to absorb the Company's losses by an amount of EUR561,969.94 (five hundred sixty-one thousand nine hundred sixty-nine euro and ninety-four cent).

Fourteenth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR55,029,750 (fifty-five million twentynine thousand seven hundred fifty euro), represented by 440,238 (four hundred forty thousand two hundred thirty-eight) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR11,375 (eleven thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR55,018,375 (fifty-five million eighteen thousand three hundred seventy-five euro), represented by 440,147 (four hundred forty thousand one hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 87 (eighty-seven) classes, by way of cancellation of the remaining 91 (ninetyone) class G-2 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and cancellation of the G-2 share class, (ii) to reduce the share premium account by an amount of EUR5.64 (five euro and sixty-four cent) and (iii) to absorb the Company's losses by an amount of EUR11,380.64 (eleven thousand three hundred eighty euro and sixty-four cent).

Fifteenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR55,018,375 (fiftyfive million eighteen thousand three hundred seventy-five euro), represented by 440,147 (four hundred forty thousand one hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 5,571 class C-1 shares;
4. 1,615 class D-1 shares;
5. 1,343 class E-1 shares;
6. 380 class F-1 shares;
7. 1,606 class G-1 shares;
8. 284 class H-1 shares;
9. 690 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 505 class K-1 shares;
12. 9,985 class A-2 shares;
13. 1,271 class B-2 shares;
14. 6,606 class C-2 shares;
15. 3,508 class E-2 shares;
16. 53,008 class H-2 shares;
17. 3,483 class I-2 shares;
18. 3,417 class J-2 shares;
19. 2,195 class K-2 shares;
20. 692 class L-2 shares;
21. 16,084 class M-2 shares;

22. 2,048 class N-2 shares;
23. 2,366 class P-2 shares;
24. 1,633 class Q-2 shares;
25. 935 class R-2 shares;
26. 437 class S-2 shares;
27. 400 class T-2 shares;
28. 7,180 class U-2 shares;
29. 10,957 class V-2 shares;
30. 2,648 class W-2 shares;
31. 4,498 class X-2 shares;
32. 1,734 class Y-2 shares;
33. 431 class Z-2 shares;
34. 509 class AA-2 shares;
35. 1 class BB-2 share;
36. 358 class CC-2 shares;
37. 56 class DD-2 shares;
38. 1,310 class EE-2 shares;
39. 12 class FF-2 shares;
40. 123 class GG-2 shares;
41. 1,050 class A-3 shares;
42. 1,070 class B-3 shares;
43. 1,523 class C-3 shares;
44. 7,924 class D-3 shares;
45. 3,609 class E-3 shares;
46. 7,581 class F-3 shares;
47. 10,383 class H-3 shares;
48. 10,485 class I-3 shares;
49. 738 class K-3 shares;
50. 162 class L-3 shares;
51. 8,875 class M-3 shares;
52. 216 class N-3 shares;
53. 2,731 class O-3 shares;
54. 49,164 class Q-3 shares;
55. 100 class R-3 shares;
56. 9,119 class T-3 shares;
57. 12,619 class U-3 shares;
58. 5,695 class V-3 shares;
59. 502 class W-3 shares;
60. 4,247 class X-3 shares;
61. 440 class Y-3 shares;
62. 314 class Z-3 shares;
63. 416 class AA-3 shares;
64. 38 class BB-3 shares;
65. 9,330 class CC-3 shares;
66. 221 class DD-3 shares;
67. 50 class EE-3 shares;
68. 13 class FF-3 shares;
69. 17,200 class GG-3 shares;
70. 23,559 class HH-3 shares;
71. 378 class II-3 shares;
72. 13,512 class JJ-3 shares;
73. 1 class KK-3 share;
74. 20,474 class A-4 shares;

75. 12,999 B-4 shares;
76. 9,877 class C-4 shares;
77. 7,690 class D-4 shares;
78. 1,317 class E-4 shares;
79. 4,283 class F-4 shares;
80. 4,377 class A-5 shares;
81. 1,766 class B-5 shares;
82. 3,177 class C-5 shares;
83. 2,992 class D-5 shares;
84. 5 class E-5 shares;
85. 2 class F-5 shares;
86. 301 class G-5 shares; and
87. 10,353 class H-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 15 novembre 2010; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Me Julie Carbiener, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 15 novembre 2010;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 4 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2453 du 13 novembre 2010.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 28 octobre 2010 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 10 novembre 2010 décidée sous le capital autorisé;
3. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.516.000 pour le faire passer à un montant de EUR59.469.000 par le biais de l'annulation de 376 parts sociales ordinaires de classe V-3;
4. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.469.000 pour le faire passer à un montant de EUR59.458.250 par le biais de l'annulation de 86 parts sociales ordinaires de classe CC-3;

5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.458.250 pour le faire passer à un montant de EUR59.443.250 par le biais de l'annulation de 120 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;

6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.443.250 pour le faire passer à un montant de EUR59.438.000 par le biais de l'annulation de 42 parts sociales ordinaires de classe B-4;

7. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.438.000 pour le faire passer à un montant de EUR59.406.875 par le biais de l'annulation de 249 parts sociales ordinaires de classe E-3;

8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.406.875 pour le faire passer à un montant de EUR59.220.500 par le biais de l'annulation de 1.491 parts sociales ordinaires de classe U-2;

9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.220.500 pour le faire passer à un montant de EUR59.007.500 par le biais de l'annulation de 1.704 parts sociales ordinaires de classe H-2;

10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR59.007.500 pour le faire passer à un montant de EUR58.995.625 par le biais de l'annulation de 95 parts sociales ordinaires de classe C-3;

11. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR58.995.625 pour le faire passer à un montant de EUR58.751.000 par le biais de l'annulation de 1.957 parts sociales ordinaires de classe E-3;

12. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR58.751.000 pour le faire passer à un montant de EUR55.591.375 par le biais de l'annulation de 25.277 parts sociales ordinaires de classe U-2;

13. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR55.591.375 pour le faire passer à un montant de EUR55.029.750 par le biais de l'annulation de 4.493 parts sociales ordinaires de classe H-2;

14. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR55.029.750 pour le faire passer à un montant de EUR55.018.375 par le biais de l'annulation de 91 parts sociales ordinaires de classe G-2 et l'annulation de la classe de parts sociales G-2;

15. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 28 octobre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR69.500 (soixante-neuf mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR59.393.000 (cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille euros), représenté par 475.144 (quatre cent soixante-quinze mille cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.462.500 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-deux mille cinq cents euros), représenté par 475.700 (quatre cent soixante-quinze mille sept cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes; et

b. d'émettre 556 (cinq cent cinquante-six) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR45,91 (quarante-cinq euros et quatre-vingt-onze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 28 octobre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR59.462.500 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-deux mille cinq cents euros) au 28 octobre 2010.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 10 novembre 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR53.500 (cinquante-trois mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR59.462.500 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-deux mille cinq cents euros), représenté par 475.700 (quatre cent soixante-quinze mille sept cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant

de EUR59.516.000 (cinquante-neuf millions cinq cent seize mille euros), représenté par 476.128 (quatre cent soixante-seize mille cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes; et

b. d'émettre 428 (quatre cent vingt-huit) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros); et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR13,97 (treize euros et quatre-vingt-dix-sept cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de Classe A-4 a été effectué le 10 novembre 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR59.516.000 (cinquante-neuf millions cinq cent seize mille euros) au 10 novembre 2010.

Troisième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR47.000 (quarante-sept mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.516.000 (cinquante-neuf millions cinq cent seize mille euros), représenté par 476.128 (quatre cent soixante-seize mille cent vingt-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.469.00 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-neuf mille euros) représenté par 475.752 (quatre cent soixante-quinze mille sept cent cinquante-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 376 (trois cent soixante-seize) parts sociales ordinaires de classe V-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR47.000 (quarante-sept mille euros).

Quatrième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR10.750 (dix mille sept cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.469.000 (cinquante-neuf millions quatre cent soixante-neuf mille euros) représenté par 475.752 (quatre cent soixante-quinze mille sept cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.458.250 (cinquante-neuf millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 475.666 (quatre cent soixante-quinze mille six cent soixante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 86 (quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires de classe CC-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR10.750 (dix mille sept cent cinquante euros).

Cinquième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR15.000 (quinze mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.458.250 (cinquante-neuf millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent cinquante euros) représenté par 475.666 (quatre cent soixante-quinze mille six cent soixante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.443.250 (cinquante-neuf millions quatre cent quarante-trois mille deux cent cinquante euros) représenté par 475.546 (quatre cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 120 (cent vingt) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR15.000 (quinze mille euros).

Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR5.250 (cinq mille deux cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.443.250 (cinquante-neuf millions quatre cent quarante-trois mille deux cent cinquante euros) représenté par

475.546 (quatre cent soixante-quinze mille cinq cent quarante-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.438.000 (cinquante-neuf millions quatre cent trente-huit mille euros) représenté par 475.504 (quatre cent soixante-quinze mille cinq cent

quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 42 (quarante-deux) parts sociales ordinaires de classe B-4, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR5.250 (cinq mille deux cent cinquante euros).

Septième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR31.125 (trente et un mille cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.438.000 (cinquante-neuf millions quatre cent trente-huit mille euros) représenté par 475.504 (quatre cent soixante-quinze mille cinq cent quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.406.875 (cinquante-neuf millions quatre cent six mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 475.255 (quatre cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 249 (deux cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires de classe E-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR31.125 (trente et un mille cent vingt-cinq euros).

Huitième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR186.375 (cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.406.875 (cinquante-neuf millions quatre cent six mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 475.255 (quatre cent soixante-quinze mille deux cent cinquante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.220.500 (cinquante-neuf millions deux cent vingt mille cinq cents euros) représenté par 473.764 (quatre cent soixante-treize mille sept cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.491 (mille quatre cent quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe U-2, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR186.375 (cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-quinze euros).

Neuvième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR213.000 (deux cent treize mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.220.500 (cinquante-neuf millions deux cent vingt mille cinq cents euros) représenté par 473.764 (quatre cent soixante-treize mille sept cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR59.007.500 (cinquante-neuf millions sept mille cinq cents euros) représenté par 472.060 (quatre cent soixante-douze mille et soixante) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.704 (mille sept cent quatre) parts sociales ordinaires de classe H-2, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR213.000 (deux cent treize mille euros).

Dixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR11.875 (onze mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR59.007.500 (cinquante-neuf millions sept mille cinq cents euros) représenté par 472.060 (quatre cent soixante-douze mille et soixante) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR58.995.625 (cinquante-huit millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 471.965 (quatre cent soixante et onze mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 95 (quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires de classe C-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR88,43 (quatre-vingt-huit euros et quarante-trois cents) et (iii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR11.963,43 (onze mille neuf cent soixante-trois euros et quarante-trois cents).

Onzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR244.625 (deux cent quarante-quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR58.995.625 (cinquante-huit millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 471.965 (quatre cent soixante et onze mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR58.751.000 (cinquante-huit millions sept cent cinquante et un mille euros) représenté par 470.008 (quatre cent soixante-dix mille et huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.957 (mille neuf

cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires de classe E-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR0,14 (quatorze cents) et (iii) d'absorber les pertes de la Société à concurrence d'un montant de EUR244.625,14 (deux cent quarante-quatre mille six cent vingt-cinq euros et quatorze cents).

Douzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR3.159.625 (trois millions cent cinquante-neuf mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR58.751.000 (cinquante-huit millions sept cent cinquante et un mille euros) représenté par 470.008 (quatre cent soixante-dix mille et huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR55.591.375 (cinquante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 444.731 (quatre cent quarante-quatre mille sept cent trente et une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 25.277 (vingt-cinq mille deux cent soixante-dix-sept) parts sociales ordinaires de classe U-2, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR73,65 (soixante-treize euros et soixante-cinq cents) et (iii) d'absorber les pertes de la Société à concurrence d'un montant de EUR3.159.698,65 (trois millions cent cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-cinq cents).

Treizième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR561.625 (cinq cent soixante et un mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR55.591.375 (cinquante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-onze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 444.731 (quatre cent quarante-quatre mille sept cent trente et une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR55.029.750 (cinquante-cinq millions vingt-neuf mille sept cent cinquante euros) représenté par 440.238 (quatre cent quarante mille deux cent trente-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 4.493 (quatre mille quatre cent quatre-vingt-treize) parts sociales ordinaires de classe H-2, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR344,94 (trois cent quarante-quatre euros et quatre-vingt-quatorze cents) et (iii) d'absorber les pertes de la Société à concurrence d'un montant de EUR561.969,94 (cinq cent soixante et un mille neuf cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-quatorze cents).

Quatorzième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR11.375 (onze mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR55.029.750 (cinquante-cinq millions vingt-neuf mille sept cent cinquante euros) représenté par 440.238 (quatre cent quarante mille deux cent trente-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR55.018.375 (cinquante-cinq millions dix-huit mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 440.147 (quatre cent quarante mille cent quarante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 87 (quatre-vingt-sept) classes, par l'annulation de 91 (quatre-vingt-onze) parts sociales ordinaires de classe G-2, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd., et l'annulation de classe de parts sociales G-2, (ii) de réduire le compte de primes d'émission par un montant de EUR5,64 (cinq euros et soixante-quatre cents) et (iii) d'absorber les pertes de la Société à concurrence d'un montant de EUR11.380,64 (onze mille trois cent quatre-vingt euros et soixante-quatre cents).

Quinzième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR55.018.375 (cinquante-cinq millions dix-huit mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 440.147 (quatre cent quarante mille cent quarante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 5.571 parts sociales de classe C-1;
4. 1.615 parts sociales de classe D-1;
5. 1.343 parts sociales de classe E-1;
6. 380 parts sociales de classe F-1;
7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
8. 284 parts sociales de classe H-1;

9. 690 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 505 parts sociales de classe K-1;
12. 9.985 parts sociales de classe A-2;
13. 1.271 parts sociales de classe B-2;
14. 6.606 parts sociales de classe C-2;
15. 3.508 parts sociales de classe E-2;
16. 53.008 parts sociales de classe H-2;
17. 3.483 parts sociales de classe I-2;
18. 3.417 parts sociales de classe J-2;
19. 2.195 parts sociales de classe K-2;
20. 692 parts sociales de classe L-2;
21. 16.084 parts sociales de classe M-2;
22. 2.048 parts sociales de classe N-2;
23. 2.366 parts sociales de classe P-2;
24. 1.633 parts sociales de classe Q-2;
25. 935 parts sociales de classe R-2;
26. 437 parts sociales de classe S-2;
27. 400 parts sociales de classe T-2;
28. 7.180 parts sociales de classe U-2;
29. 10.957 parts sociales de classe V-2;
30. 2.648 parts sociales de classe W-2;
31. 4.498 parts sociales de classe X-2;
32. 1.734 parts sociales de classe Y-2;
33. 431 parts sociales de classe Z-2;
34. 509 parts sociales de classe AA-2;
35. 1 part sociale de classe BB-2;
36. 358 parts sociales de classe CC-2;
37. 56 parts sociales de classe DD-2;
38. 1.310 parts sociales de classe EE-2;
39. 12 parts sociales de classe FF-2;
40. 123 parts sociales de classe GG-2;
41. 1.050 parts sociales de classe A-3;
42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
43. 1.523 parts sociales de classe C-3;
44. 7.924 parts sociales de classe D-3;
45. 3.609 parts sociales de classe E-3;
46. 7.581 parts sociales de classe F-3;
47. 10.383 parts sociales de classe H-3;
48. 10.485 parts sociales de classe I-3;
49. 738 parts sociales de classe K-3;
50. 162 parts sociales de classe L-3;
51. 8.875 parts sociales de classe M-3;
52. 216 parts sociales de classe N-3;
53. 2.731 parts sociales de classe O-3;
54. 49.164 parts sociales de classe Q-3;
55. 100 parts sociales de classe R-3;
56. 9.119 parts sociales de classe T-3;
57. 12.619 parts sociales de classe U-3;
58. 5.695 parts sociales de classe V-3;
59. 502 parts sociales de classe W-3;
60. 4.247 parts sociales de classe X-3;
61. 440 parts sociales de classe Y-3;

62. 314 parts sociales de classe Z-3;
63. 416 parts sociales de classe AA-3;
64. 38 parts sociales de classe BB-3;
65. 9.330 parts sociales de classe CC-3;
66. 221 parts sociales de classe DD-3;
67. 50 parts sociales de classe EE-3;
68. 13 parts sociales de classe FF-3;
69. 17.200 parts sociales de classe GG-3;
70. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
71. 378 parts sociales de classe II-3;
72. 13.512 parts sociales de classe JJ-3;
73. 1 part sociale de classe KK-3;
74. 20.474 parts sociales de classe A-4;
75. 12.999 parts sociales de classe B-4;
76. 9.877 parts sociales de classe C-4;
77. 7.690 parts sociales de classe D-4;
78. 1.317 parts sociales de classe E-4;
79. 4.283 parts sociales de classe F-4;
80. 4.377 parts sociales de classe A-5;
81. 1.766 parts sociales de classe B-5;
82. 3.177 parts sociales de classe C-5;
83. 2.992 parts sociales de classe D-5;
84. 5 parts sociales de classe E-5;
85. 2 parts sociales de classe F-5;
86. 301 parts sociales de classe G-5; et
87. 10.353 parts sociales de classe H-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 novembre 2010. Relation: LAC/2010/51164. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156018/704.

(100179704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Interfastening S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 42.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010156706/10.

(100180809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Invest 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 37.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2010156707/10.

(100180639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Whitehall French RE 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.785.783,96.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 138.796.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} novembre 2010, a décidé d'accepter:

- la démission de Christophe Cahuzac en qualité de gérant de la Société avec effet au 2 août 2010.
- La nomination avec effet au 2 août 2010 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de Nicole Götz, née à Brackenheim (Allemagne) le 4 Juin 1967, et ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.
- la démission de Gerard Meijssen en qualité de gérant de la Société avec effet au 1^{er} novembre 2010.
- La nomination avec effet au 1^{er} novembre 2010 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société, de Fabrice Hablot, né à Brest (France) le 23 mars 1978, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1^{er} novembre 2010, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, gérant
- Maxime NINO, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Fabrice HABLLOT, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2010158381/27.

(100181489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Motorbusiness S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 219-221, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 53.075.

EXTRAIT

1. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 04 novembre 2010 les associés décident l'unanimité de révoquer Madame Chantal SCHUSTER, de son poste de gérant technique et de nommer comme nouveau gérant technique pour une durée illimitée, Madame Virginie PICCOLO, née à F-Mont-Saint-Martin, le 09 novembre 1971 et demeurant à F-54650 SAULNES au 2, square Jules GILLET.

2. Suite à une cession de parts sociales, en date du 04 novembre 2010 en faveur de:

- Madame Virginie PICCOLO, née le 09 novembre 1971 à F-Mont-Saint-Martin et demeurant à F-54650 SAULNES au 2, square Jules GILLET, née le 09 novembre 1971 à F-Mont-Saint-Martin, détient 15 parts.
- La société PCSM enregistrée sous le numéro RCS Luxembourg B108765 et avec siège social à L-7784 Bissen au 2, Millescheck détient 150 parts.

Le capital social est dorénavant souscrit comme suit:

- Monsieur NILLES Jean-Marc Dominique 285 parts

- Madame NILLES Sylvie	50 parts
- Madame PICCOLO Virginie	15 parts
- La société PCSM	150 parts
Total:	500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Marc Dominique NILLES

Associé

Référence de publication: 2010157460/26.

(100181336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Batirenov S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 29, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 156.926.

— STATUTS

L'an deux mille dix, le dix novembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1) Monsieur José Manuel MENDES FERREIRA GARRIDO, indépendant, né à Coimbra (Portugal), le 3 avril 1963, demeurant à L-7447 Lintgen, 74, route de Fischbach.

2) Monsieur José Manuel CARVALHO VERDETE, employé, né à Figueira da Foz (Portugal), le 12 juillet 1960, demeurant à L-4718 Pétange, 5, rue des Champs.

Tous deux ici représentés aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie SCHUL, comptable, demeurant professionnellement à Steinfort, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées en date du 18 octobre 2010.

Les prédites procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la construction et la rénovation d'immeubles, les travaux de plafonnage, peintures, enduits et façades, ainsi que la pose de carrelage, de chapes flottantes et d'isolation.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

En outre, elle pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en favoriser la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de "BATIRENOV s.à r.l."

Art. 4. Le siège social est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II. Capital social, Apports, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (€ 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (€ 124,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 10. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. Gérance

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Art. 12. Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

Titre IV. Décisions et Assemblées générales

Art. 13. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 14. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 15. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V. Exercice social, Inventaires, Répartition des bénéfices

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 18. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par les associés comme suit:

1) Monsieur José Manuel MENDES FERREIRA GARRIDO, préqualifié, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales . . .	99
2) Monsieur José Manuel CARVALHO VERDETE, préqualifié, une part sociale	1
TOTAL: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (€ 12.400,-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à neuf cent cinquante euros (€ 950,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants ci-avant désignés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur José Manuel MENDES FERREIRA GARRIDO, préqualifié, est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- Monsieur José Manuel CARVALHO VERDETE, préqualifié, est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant technique.
- 4.- Le siège social est établi à L-4702 Pétange, 29, rue Robert Krieps.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-M. SCHUL, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 12 novembre 2010. Relation: CAP/2010/4039. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 25 novembre 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010158292/137.

(100181790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Ivalo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7334 Heisdorf, 13, rue des Sources.

R.C.S. Luxembourg B 152.391.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 26 novembre 2010.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 novembre 2010, que Madame Jeanine SAINTVITEUX, retraitée, domiciliée au 16, rue Baschamps à B-6900 Marche en famenne, née le 05 janvier 1936 à B-6900 Marche en famenne (B), a été coopté comme mandat du commissaire aux comptes en remplacement de Madame Anne BOZET, demeurant au 13, rue des Sources L-7334 Heisdorf, née le 03 octobre 1978 à B- Huy. Madame Jeanine SAINTVITEUX terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale de l'année 2015.

Heisdorf, le 26 novembre 2010.

Pour la société

FIDUCIAIRE ARBO SA

Référence de publication: 2010156709/16.

(100180812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Idea AI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.048.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth of October,

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch – sur - Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

IDEA ALTERNATIVE INVESTMENTS S.P.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Italy, with registered office at 20121 Milan (Italy), 23/4 Via Dell'Annunciata and registered with the Companies' Register of Milan (Italy) under number 04457190967, (the "Sole Shareholder") duly represented by Mr. Benoît Massart, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy dated in September.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- the Sole Shareholder is the actual shareholder of Idea AI S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg and having its registered office at 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 144.048 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on December 18th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated February 5th, 2009, number 258;

- the articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

All this having been declared, the appearing party, holding all the shares ("parts sociales") in the share capital of the Company, represented as stated here above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to approve the Company's interim financial statements dated 30 September 2010 attached to this deed (the "Interim Accounts") and to grant full discharge to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandate until the date of this deed.

Second resolution

In compliance with articles 141 to 151 of the Law dated August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder RESOLVES to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to appoint Audit Conseil Services S.à r.l., abbreviated "ACSE", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), initially incorporated under the name of Facts Audit Services S.à r.l., having its registered office at 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 142.685, as liquidator of the Company.

The aforesaid liquidator must realise the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company. The intermediary accounts applicable at the opening of the liquidation shall be the Interim Accounts.

The liquidator may under his own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law without specific authorisation therefore from the Sole Shareholder.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus in cash as well as in kind after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts or having obtained from the Sole Shareholder an undertaking to cover any outstanding debts.

THERE BEING NO FURTHER BUSINESS, THE MEETING IS TERMINATED.

137015

Costs

The expenses, costs, fees and charges, of any kind, will be borne by the Company, as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euro (€ 1,000.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party as represented here above, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

After the document having been read and explained to the appearing person, the present deed has been signed by the appearing person together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille dix, le vingt-huit octobre,

Par devant Nous Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

IDEA ALTERNATIVE INVESTMENTS S.p.A., une société anonyme de droit italien, ayant son siège social au 20121 Milan (Italie), 23/4, Via Dell'Annunciata et inscrite auprès du registre des sociétés de Milan (Italie) sous le numéro 04457190967 (l'"Associé Unique") dûment représentée par M. Benoit Massart, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée en septembre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant qu'il établisse que:

- l' Associé Unique est l'actuel associé de Idea Al S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.048, constituée par acte notarié par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg), le 18 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 février 2009, numéro 258;

- les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

Ces faits ayant été déclarés, la partie comparante, détenant toutes les parts sociales dans le capital social de la Société, représentée comme ci-dessus, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE d'approuver les états financiers intérimaires de la Société au 30 septembre 2010 attachés au présent acte (les «Comptes Intérimaires») et d'accorder pleine décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date du présent acte.

Deuxième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), l'Associé Unique DECIDE de dissoudre la Société et d'entamer les opérations de liquidation volontaire.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE de nommer Audit Conseil Services S.à r.l., en abrégé "ACSE", une société à responsabilité limitée, initialement constituée sous la dénomination de Facts Audit Services S.à r.l., ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand - Duché de Luxembourg) et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.685, comme liquidateur de la Société.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser l'actif et d'apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Les comptes applicables à l'ouverture de la liquidation sont les Comptes Intérimaires.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 et 145 de la Loi sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'Associé Unique.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le bonus de liquidation que ce soit en numéraire ou en nature après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes ou après avoir obtenu de l'Associé Unique un engagement de ce dernier de couvrir toutes les dettes non payées.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA REUNION EST CLOTUREE.

Coûts

La partie évalue que les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société, à raison du présent acte, sont estimés à environ mille euros (€ 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare ici qu'à la requête de la partie comparante, comme représentée ci-dessus, le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, Passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Massart, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13175. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2010156698/120.

(100181215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Invinter S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 39.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156708/9.

(100181195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

J. et H. Lamparski S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 14, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.088.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue en date du 26 novembre 2010

Suite au décès de Madame Heide SCHOLZ, il y a lieu de rayer sa fonction de gérante au sein de la société avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2010.

Référence de publication: 2010156710/10.

(100181243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Athena PIKCo Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 123.353.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} novembre 2010, a décidé d'accepter:

- La démission de Christophe Cahuzac comme gérant de la Société avec effet immédiat au 2 août 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 2 août 2010 de Nicole Götz, née à Brackenheim (Germany) le 4 juin 1967, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1^{er} novembre 2010, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, Gérant
- Michele TITI CAPELLI, Gérant
- Maxime NINO, Gérant
- Alain STEICHEN, Gérant

Pour la Société
Nicole GÖTZ
Gérant

Référence de publication: 2010157743/20.

(100181629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

J.A.P. Eurasia Investment Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 112.544.

—
- Le Cabinet d'Avocats FALTZ & FELGEN résilie avec effet immédiat la convention de domiciliation signée en date du 9 décembre 2005.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Cabinet d'Avocats FALTZ & FELGEN

«Activités Fiduciaires et Domiciliations»

Référence de publication: 2010156711/12.

(100181000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

**KJK Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé,
(anc. DCF Fund (II)).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.729.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Signature.

Référence de publication: 2010156728/11.

(100181242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Jamalac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 29.760.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156713/10.

(100180568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Kub12 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 75.286.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 novembre 2010 que:

1. La cooptation de Monsieur Alain LAM, en tant qu'administrateur, décision prise par Conseil d'Administration en date du 30 décembre 2009, a été ratifiée.

2. Sont réélus, administrateurs de la société, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010:

- Monsieur Bruno BEERNAERTS,
- Monsieur Alain LAM,
- Monsieur Patrick MOINET.

Est réélu commissaire, pour la même période:

Réviconsult S.à r.l., ayant son siège social au 16 rue Jean l'aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010157427/21.

(100182088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Jap Nordic Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 65.324.

- Le Cabinet d'Avocats FALTZ & FELGEN résilie avec effet immédiat la convention de domiciliation signée en date du 27 octobre 2003.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Cabinet d'Avocats FALTZ & FELGEN

«Activités Fiduciaires et Domiciliations»

Référence de publication: 2010156714/12.

(100181001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Javi International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 28.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JAVI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010156717/12.

(100180505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Kalinde S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 91.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156720/9.

(100180786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Kennes International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156723/9.

(100180787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Nsearch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 67.786.

Auszug aus dem Protokoll der Hauptversammlung vom 23. November 2010

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf vier erhöht. Herr Fabian MARESCH, geboren am 27. September 1982 in D-Bremen, wohnhaft in D-54294 Trier, Hornstraße 42, wird zum Verwaltungsratsmitglied ernannt. Das Mandat von Herrn MARESCH endet mit der ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahre 2016 stattfinden wird.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder Armin KUNZ, Fabien SPRUNCK und Alla ZHYLINA sowie des Rechnungskommissars EUROPEAN AUDIT werden bis zur ordentlichen Hauptversammlung verlängert, die im Jahre 2016 stattfinden wird.

Für die Gesellschaft

Référence de publication: 2010156794/15.

(100180866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 56.419,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 145.704.

In the year two thousand and ten, on the twenty-seventh of October.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette.

There appeared:

Koch Fertilizer Marketing GmbH, a limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) established and existing under the laws of Switzerland, with registered office at 8 Baarerstrasse, CH-6300 Zug, Switzerland and registered with the Companies Register of Zug (Switzerland) under number CH-170.4.008.805-5,

KF Investment Financing, Ltd., an exempted limited company established and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Stuarts Corporate Services Ltd., P.O. Box 2510 George Town, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Islands Companies Register under number ST-186826,

Koch (Nevis) IV LLC, a limited liability company established and existing under the laws of Nevis, with registered office at Morning Star Holding Ltd, Main Street, P.O. Box 556 Charlestown, Nevis and registered with the Register of Commerce of Nevis under number L8845,

all of them here represented by Mr Gael Toutain, employee, with professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of three (3) proxies given under private seal on October 27, 2010.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established and existing under the laws of Luxembourg under the name of "Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à r.l." (the Company), with registered office at 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145704, established pursuant to a deed of the undersigned notary of March 20, 2009, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 904 of April 29, 2009, and whose articles have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of March 30, 2010, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1204 of June 9, 2010.

II. The Company's share capital is set at fifty-six thousand three hundred and seventy-six United States Dollars (USD 56.376,00), represented by fifty-six thousand three hundred and seventy-six (56.376) shares of one United States Dollar (USD 1,00) each.

III. The shareholders resolve to increase the Company's share capital to the extent of forty-three United States Dollars (USD 43,00) to raise it from its present amount of fifty-six thousand three hundred and seventy-six United States Dollars (USD 56.376,00) to fifty-six thousand four hundred and nineteen United States Dollars (USD 56.419,00), by creation and issuance of forty-three (43) new shares of one United States Dollar (USD 1,00) each (the New Shares), vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The shareholders resolve to approve the subscription of all the New Shares by Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed.

Subscription - Payment

Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, declares to subscribe for the New Shares and to fully pay them up at their nominal value of one United States Dollar (USD 1,00) each, for an aggregate amount of forty-three United States Dollars (USD 43,00), together with a total share premium in the amount of four hundred forty-nine thousand nine hundred fifty-seven and no/100 United States Dollars (USD 449.957,00), by contribution in kind in the total amount of four hundred fifty thousand and no/100 United States Dollars (USD 450.000,00), consisting in the conversion of a receivable held by Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, towards the Company, in the same aggregate amount (the Receivable), which Receivable is incontestable, payable and due.

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet dated as of October 27, 2010 of Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, certified “true and correct” by its managers;
- a contribution declaration of Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable.

Effective implementation of the contribution in kind

Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable has consequently not been transferred and no legal or natural person other than Koch Fertilizer Marketing GmbH, prenamed, is entitled to any rights as to the Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable in order to duly carry out and formalize the conversion.

Report of the Company's managers

The report of the managers of the Company, dated October 27, 2010, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

V. Pursuant to the above resolutions, article 6 of the Company's articles is amended and shall henceforth read as follows:

“Art. 6. The share capital is set at fifty-six thousand four hundred and nineteen United States Dollars (USD 56.419,00) represented by fifty-six thousand four hundred and nineteen (56.419) shares of one United States Dollar (USD 1,00) each.

Any share premium paid on the subscription of the shares of the Company shall remain linked to such shares and shall be held by the owner of such shares.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Articles and by the Law.”

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand seven hundred Euro (EUR 1.700,00).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the date first written above,

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille dix, le vingt-sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

Koch Fertilizer Marketing GmbH, une société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) existant selon les lois suisses, ayant son siège social au 8 Baarerstrasse, CH-6300 Zug, Suisse et enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Zug (Suisse) sous le numéro CH-170.4.008.805-5,

KF Investment Financing, Ltd., une exempt limited liability company organisée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Stuarts Corporate Services Ltd., P.O. Box 2510 George Town, Grand Caïmans KY1-1104, Iles Caïmans et enregistré auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïmans sous le numéro ST-186826,

Koch (Nevis) IV LLC, une limited liability company existant selon les lois de Nevis, ayant son siège social à Morning Star Holding Ltd., Main Street, P.O. Box 556 Charlestown, Nevis et enregistrée auprès du Registre de Commerce de Nevis sous le numéro L8845,

toutes ici représentées par M. Gael Toutain, employée, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé le 27 octobre 2010.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination «Koch Nitrogen Finance Luxembourg S.à r.l.» (la Société), ayant son siège social au 67, Rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145704, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire du 20 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 904 du 29 avril 2009, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire du 30 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1204 du 9 juin 2010.

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante-six mille trois cent soixante-seize Dollars Américains (USD 56.376,00), représenté par cinquante-six mille trois cent soixante-seize (56.376) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quarante-trois Dollars Américains (USD 43,00) pour le porter de son montant actuel de cinquante-six mille trois cent soixante-seize Dollars Américains (USD 56.376,00) à cinquante-six mille quatre cent dix-neuf Dollars Américains (USD 56.419,00), par la création et l'émission de quarante-trois (43) nouvelles parts sociales (les Nouvelles Parts Sociales) d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. Les associés décident d'accepter la souscription de toutes les Nouvelles Parts Sociales par Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée.

Souscription-Libération

Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, souscrit les Nouvelles Parts Sociales et les libère intégralement à leur valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune, pour un montant total de quarante-trois Dollars Américains (USD 43,00), ensemble avec une prime d'émission totale de quatre cent quarante-neuf mille neuf cent cinquante-sept Dollars Américains (USD 449.957,00), par apport en nature d'un montant total de quatre cent cinquante mille Dollars Américains (USD 450.000,00, consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue par Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, à l'encontre de la Société (la Créance), laquelle Créance est certaine, liquide et exigible.

Preuve de l'existence et de la valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 27 octobre 2010 de Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, certifié «sincère et véritable» par ses gérants;
- une déclaration d'apport de Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction de la Créance.

Réalisation effective de l'apport

Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la Créance et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- la Créance n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que Koch Fertilizer Marketing GmbH, susnommée, ne détient de droit sur la Créance;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance aux fins d'effectuer sa conversion.

Rapport des gérants de la Société

Le rapport des gérants de la Société en date du 27 octobre 2010, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

V. Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Le capital social est fixé à cinquante-six mille quatre cent dix-neuf Dollars Américains (USD 56.419,00), représenté par cinquante-six mille quatre cent dix-neuf (56.419) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,00) chacune.

Toute prime d'émission payée à la souscription de parts sociales de la Société restera liée à ces parts sociales et sera détenue par le propriétaire de ces parts sociales.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites instituées par les Statuts et la Loi.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille sept cents Euros (EUR 1.700,00).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Toutain, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13226. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2010156719/170.

(100181205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Keyrights International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 98.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156724/9.

(100180788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Kibu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 84.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156725/9.

(100180789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Kimura Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 122.659.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156726/9.

(100180790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Ludovica S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 37.306.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 14 octobre 2010 à 10.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, les mandats de MM. Joseph WINANDY, Koen LOZIE, 61, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET, 10, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer au poste de Commissaire aux Comptes la société THE CLOVER, Société Anonyme, ayant son siège social au 8, rue Haute à L-4963 Clémency, en remplacement de V.O. CONSULTING LUX S.A.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 30.06.2011.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010157708/19.

(100181105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

**Amtrac S.à r.l. - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial,
(anc. Amtrac Holding).**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 113.089.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of the month of November.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr Fred Lawrence Albert ÖSTLING, director, born in Säby (Sweden), on 22 July 1948, residing at Calle Alisios 8, puerta 118 ES-03189 Orihuela Costa (Spain), (the "Shareholder"),

here represented by:

Mr François MANTI, employee, with professional address at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal, on 11 November 2010.

Said proxy, signed by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that it is the sole shareholder of the Société à responsabilité limitée "AMTRAC HOLDING", having its registered office at 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary dated 21 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 29 March 2006, number 644 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-113 089 (the "Company"); the articles of incorporation of the Company have not yet been amended since.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Decision to approve the interim accounts of the Company as of 14 November 2010;
2. Amendment of Article FOUR (4) of the Company's Articles of Association regarding its corporate object, in order to allow the Company to carry on performing its activities as a corporation for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial) as foreseen by the law of 11 May 2007 on the corporation for the management of family assets.

Art. 4. of the Company's current Articles of Incorporation will have henceforth the following new wording:

"The object of the corporation is the acquisition and holding, management and disposal of financial assets within the meaning of the law of August 5, 2005. The corporation may hold, manage and dispose of cash and assets of whatever nature held in a bank account.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain any commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of May 11, 2007 on the corporation for the management of family assets.

The company may also establish offices and representative offices in these countries, in which they are operating for the accomplishment of its purpose."

3. Change of the Company's corporate name to "AMTRAC S.à r.l. – SPF" and consequent amendment of Article TWO (2) of the Company's statutes.

4. Additional amendments of Articles ONE (1) and EIGHTEEN (18) of the Company's Articles of Incorporation with respect to the adjustment of its prementioned purpose to a corporation for the management of family assets. Such both Articles will have henceforth the following new wording:

Art. 1. "There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualifying as a corporation for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial) in short "SPF" [law of 11 May 2007] governed by the current Articles of Incorporation as well as by the respective legislations."

Art. 18. "The provisions of the amended laws of 10 August 1915 on commercial companies and of 18 September 1933 on private limited liability companies (sociétés à responsabilité limitée) as well as the provisions of the law of 11 May

2007, regarding the incorporation of a company for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial), in short “SPF” shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.”

Requests the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholder RESOLVES to approve the interim accounts of the Company, as of 15 November 2010.

Second resolution

The Shareholder RESOLVES to proceed to the immediate amendment of Article FOUR (4) of the Company’s Articles of Association regarding its corporate object, in order to allow the Company henceforth to carry on performing its activities as a corporation for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial) as foreseen by the law of 11 May 2007 on the corporation for the management of family assets.

Art. 4. Object. of the Company’s current Articles of Incorporation will therefore have henceforth the following new wording:

“The object of the corporation is the acquisition and holding, management and disposal of financial assets within the meaning of the law of August 5, 2005. The corporation may hold, manage and dispose of cash and assets of whatever nature held in a bank account.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain any commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of May 11, 2007 on the corporation for the management of family assets.

The company may also establish offices and representative offices in these countries, in which they are operating for the accomplishment of its purpose.”

Third resolution

The Shareholder RESOLVES to change the Company’s corporate name to “AMTRAC S.à r.l. – SPF” and to amend consequently Article TWO (2) of the Company’s statutes as indicated herebelow:

Art. 2. Name. “The name of the company is “AMTRAC S.à r.l. – SPF”, société à responsabilité limitée.”

Fourth resolution

The Shareholder RESOLVES to have some additional amendments done on Articles ONE (1) and EIGHTEEN (18) of the Company’s Articles of Incorporation with respect to the adjustment of its prementioned purpose to a corporation for the management of family assets.

Such both Articles will have henceforth the following new wording:

Art. 1. Form. “There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualifying as a corporation for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial) in short “SPF” [law of 11 May 2007] governed by the current Articles of Incorporation as well as by the respective legislations.”

Art. 18. Applicable law. “The provisions of the amended laws of 10 August 1915 on commercial companies and of 18 September 1933 on private limited liability companies (sociétés à responsabilité limitée) as well as the provisions of the law of 11 May 2007, regarding the incorporation of a company for the management of family assets (société de gestion de patrimoine familial), in short “SPF” shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.”

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version; at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary, by his surname, first names, civil status and residence, said person has signed together with Us the notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendzehn, am fünfzehnten November.

Vor Uns Maître Jean-Joseph WAGNER, Notar mit Amtssitz zu Sassenheim (Gro herzogtum Luxemburg),

ist erschienen:

Herr Fred Lawrence ÖSTLING, Geschäftsdirektor, geboren in Säby (Schweden), am 22. Juli 1948, wohnhaft in Calle Alisios 8, puerta 118 ES-03189 Orihuela Costa (Spanien), (der „Gesellschafter“), hier vertreten durch:

Herr François MANTI, Angestellter, beruflich tätig in 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift gegeben am 11. November 2010.

Die obengenannte Vollmacht, unterzeichnet von der erschienenen Person und dem amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Gesellschafter hat den Notar dazu aufgefordert, festzuhalten, dass er der Alleingesellschafter der société à responsabilité limitée „AMTRAC HOLDING“ mit Gesellschaftssitz in 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg ist, gegründet durch notarielle Urkunde des unterzeichneten Notars vom 21. Dezember 2005, die im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, am 29. März 2006, unter der Nummer 644 veröffentlicht worden ist, und eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B-113 089 (die „Gesellschaft“); die Satzung der Gesellschaft ist bisher noch nicht abgeändert worden.

Der Gesellschafter, vertreten wie weiter oben angeführt, ist ausführlich über die Beschlüsse informiert, die aufgrund der folgenden Agenda zu fassen sind:

Agenda

1. Billigung der Zwischenbilanz der Gesellschaft bis zum 14. November 2010.

2. Abänderung von Artikel VIER (4) der Gesellschaftssatzung, betreffend seines Gegenstandes, so dass die Gesellschaft fortan die Aktivitäten einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen (société de gestion de patrimoine familial) wie dies vorgesehen ist durch das Gesetz vom 11 Mai 2007 betreffend die Errichtung einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen, weiter führen kann.

Art. 4. der gegenwärtigen Gesellschaftsordnung erhält nun folgenden neuen Wortlaut:

„Der Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und Halten sowie die Verwaltung und Veräußerung von finanziellen Vermögenswerten im Sinne des Gesetzes vom 5 August 2005.

Die Gesellschaft kann Guthaben jeglicher Art, welche auf einem Konto geführt werden können halten, verwalten und veräußern.

Die Gesellschaft kann keinerlei kommerzieller Aktivität ausüben und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche Ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte im Rahmen des Gesetzes vom 11. Mai 2007 über die Gesellschaft für die Verwaltung von Familienvermögen abwickeln.

Die Gesellschaft kann zur Erfüllung Ihres Gesellschaftszwecks Niederlassungen oder Repräsentanzen in den Ländern errichten, in denen sie operativ tätig ist.“

3. Abänderung des Firmennamens der Gesellschaft in „AMTRAC S.à r.l. – SPF“ und dementsprechende Abänderung des Artikels ZWEI (2) der Satzung;

4. Zusätzliche Abänderung der Artikel EINS (1) und ACHTZEHN (18) der Gesellschaftssatzung in Bezug auf die Umstellung des vorbezeichneten Gesellschaftszweckes auf eine Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen.

Diese beiden Artikel erhalten fortan folgenden neuen Wortlaut:

Art. 1. „Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung qualifiziert als Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen („société de gestion de patrimoine familial“ abgekürzt „SPF“) [Gesetz vom 11. Mai 2007] welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.“

Art. 18. „Die Bestimmungen der abgeänderten Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie die Bestimmungen des Gesetzes vom 11. Mai 2007 betreffend die Errichtung einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen („société de gestion de patrimoine familial“, abgekürzt "SPF"), finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.“

Der Gesellschafter hat den Notar gebeten, folgende Beschlüsse festzuhalten:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter BESCHLIESST die Zwischenbilanz der Gesellschaft bis zum 15. November 2010 zu billigen.

Zweiter Beschluss

Der Gesellschafter BESCHLIESST die sofortige Abänderung von Artikel VIER (4) der Gesellschaftssatzung, betreffend seines Gegenstandes, so dass die Gesellschaft fortan die Aktivitäten einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen (société de gestion de patrimoine familial) wie dies vorgesehen ist durch das Gesetz vom 11 Mai 2007 betreffend die Errichtung einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen, weiter führen kann.

Art. 4. Zweck der gegenwärtigen Gesellschaftsordnung erhält daraufhin folgenden neuen Wortlaut:

„Der Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb und Halten sowie die Verwaltung und Veräußerung von finanziellen Vermögenswerten im Sinne des Gesetzes vom 5 August 2005.

Die Gesellschaft kann Guthaben jeglicher Art, welche auf einem Konto geführt werden können halten, verwalten und veräußern.

Die Gesellschaft kann keinerlei kommerzieller Aktivität ausüben und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche Ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte im Rahmen des Gesetzes vom 11. Mai 2007 über die Gesellschaft für die Verwaltung von Familienvermögen abwickeln.

Die Gesellschaft kann zur Erfüllung Ihres Gesellschaftszwecks Niederlassungen oder Repräsentanzen in den Ländern errichten, in denen sie operativ tätig ist.“

Dritter Beschluss

Der Gesellschafter BESCHLIESST den Firmennamen der Gesellschaft in „AMTRAC S.à r.l. – SPF“ abzuändern und BESCHLIESST demzufolge auch die Abänderung des Artikels ZWEI (2) der Satzung wie folgt:

Art. 2. Name. „Die Gesellschaft führt den Namen „AMTRAC S.à r.l. – SPF“, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.“

Vierter Beschluss

Der Gesellschafter BESCHLIESST zusätzlich noch Artikel EINS (1) und ACHTZEHN (18) der Gesellschaftssatzung in Bezug auf die Umstellung des vorbezeichneten Gesellschaftszweckes auf eine Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen, abzuändern.

Diese beiden Artikel erhalten fortan folgenden neuen Wortlaut:

Art. 1. Form. „Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung qualifiziert als Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen („société de gestion de patrimoine familial“ abgekürzt „SPF“) [Gesetz vom 11. Mai 2007] welche der gegenwärtigen Satzung sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.“

Art. 18. Anwendbares Recht. „Die Bestimmungen der abgeänderten Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie die Bestimmungen des Gesetzes vom 11. Mai 2007 betreffend die Errichtung einer Verwaltungsgesellschaft für Familienvermögen („société de gestion de patrimoine familial“, abgekürzt "SPF"), finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.“

Der unterzeichnete Notar, der der englischen Sprache in Wort und Schrift mächtig ist, erklärt, dass vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst ist und von einer deutschen Fassung gefolgt wird; auf Anfrage der erschienenen Partei und im Falle von Abweichungen zwischen den beiden

Fassungen, überwiegt die englische Fassung.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung der Urkunde des dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannten Komparenten hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: F. MANTI, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 18. November 2010. Relation: EAC/2010/14125. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75.- EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Référence de publication: 2010157262/192.

(100182082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

GSMP V Onshore Senior S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 142.062.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 1^{er} novembre 2010, a décidé d'accepter:

- La démission de Christophe Cahuzac comme gérant de la Société avec effet immédiat au 2 août 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 2 août 2010 de Nicole Götz, née à Brackenheim (Germany) le 4 juin 1967, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.
- La démission de Gérard Meijssen comme gérant de la Société avec effet immédiat au 1^{er} novembre 2010.
- La nomination avec effet immédiat au 1^{er} novembre 2010 de Fabrice Hablot, né à Brest (France) le 23 mars 1978, et résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 1^{er} novembre 2010, composé comme suit:

- Nicole GÖTZ, Manager
- Michael FURTH, Manager

- Véronique MENARD, Manager
- Maxime NINO, Manager
- Fabrice HABLOT, Manager
- Eric GOLDSTEIN, Manager

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Nicole GÖTZ
Gérant

Référence de publication: 2010157790/26.

(100181495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Kub12 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 75.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156729/10.

(100180524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Leudelange Fund, SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 8, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 150.537.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mersch, le 24 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156731/11.

(100180963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lux Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2010156736/10.

(100180598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

LuxHabitat, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 85, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2010156737/10.

(100180640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Luxfin Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 66.031.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2010156752/13.

(100181155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

La Chamade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 1, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 88.099.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CHAMADE S.A.

Référence de publication: 2010156738/10.

(100180876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Le Chapitre Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.831.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Le gérant

Référence de publication: 2010156739/10.

(100181259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Leo Automatiques Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 54.312.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 26 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156741/10.

(100181080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lexser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. du Schéleck II.

R.C.S. Luxembourg B 102.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010156742/10.

(100181162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Metal and Steel Privat Equity Investment S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 140.482.

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 26 novembre 2010 que:

- Monsieur Alain Blondlet démissionne de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat;
- Monsieur Geoffrey Henry, né le 5 mai 1972 à Chênee (Belgique) et ayant son adresse professionnelle 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg est nommé en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet immédiat et ce pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156758/14.

(100181167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lexsis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Schéleck II, route de Dudelange.
R.C.S. Luxembourg B 66.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010156744/10.

(100181164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

LM Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156745/11.

(100180555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lued S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 115.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156747/9.

(100180791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lugaro Financing Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 76.174.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 23 novembre 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Monsieur Michaël ZIANVENI

- Monsieur Sébastien GRAVIERE

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010156749/18.

(100180984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lux AC Concept, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 147.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156750/9.

(100180545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 156.001.

In the year two thousand and ten, on the ninth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"Advent Key (Cayman) Limited", a limited liability company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number MC-245954 and whose registered address is at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 November 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the

present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 156.001, incorporated pursuant to a notarial deed received by the undersigned notary dated 4 October 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C").

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of one million one hundred and thirty thousand Euro (EUR 1,130,000.-), so as to raise it from its present amount of seventy thousand Euro (EUR 70,000.-) up to one million two hundred thousand Euro (EUR 1,200,000.-), by the issue of one million one hundred and thirty thousand (1,130,000) new shares (collectively referred as the "New Shares"), each having a par value of one Euro (EUR 1.-) divided into (i) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class A Ordinary Shares, (ii) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class B Ordinary Shares, (iii) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class C Ordinary Shares, (iv) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class D Ordinary Shares, (v) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class E Ordinary Shares, (vi) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class F Ordinary Shares, (vii) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class G Ordinary Shares, (viii) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class H Ordinary Shares, (ix) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class I Ordinary Shares and (x) one hundred and thirteen thousand (113,000) Class J Ordinary Shares, each such New Shares having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation as amended by the below resolutions, paid up by a contribution in cash.

All the New Shares are entirely subscribed by Advent Key (Cayman) Limited, prenamed. The total contribution amount of one million one hundred and thirty thousand Euro (EUR 1,130,000.-) is entirely allocated to the Company's share capital.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholder decides to restate article 5.1 of the Company's articles of incorporation, which shall be read as follows:

“5.1. The Company's share capital is set at one million two hundred thousand Euro (EUR 1,200,000.-) represented by (1,200,000) shares of one Euro (EUR 1.-) each, divided into (i) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) one hundred and twenty thousand (120,000) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the "Shares"), each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.”

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuf novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

«Advent Key (Cayman) Limited», une société constituée et régie par les lois des Iles Caymans, immatriculée auprès du Registrar Companies sous le numéro MC-245954 et dont le siège social est au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104,

ici représentée par Mme Linda HARROCH, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 8 novembre 2010.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte, pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de «Advent Key (Luxembourg) Holding S.à r.l.» (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 156.001, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 4 octobre 2010, dont les statuts n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»).

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant d'un million cent trente mille euros (EUR 1.130.000.-), de façon à l'accroître de son montant actuel de soixante-dix mille euros (EUR 70.000.-) à un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000.-), par l'émission d'un million cent trente mille (1.130.000) nouvelles parts sociales (collectivement désignées comme les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), réparties en (i) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, (ii) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, (iii) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, (iv) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, (v) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, (vi) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, (vii) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, (viii) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, (ix) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I and (x) cent treize mille (113.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, et ayant les mêmes droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société tels que modifiés par les résolutions ci-dessous, payées par un apport en numéraire.

L'ensemble des Nouvelles Parts Sociales est entièrement souscrit par Advent Key (Cayman) Limited, prénommée.

Le montant total de l'apport d'un million cent trente mille euros (EUR 1.130.000,-) pour ces Nouvelles Parts Sociales est intégralement alloué au capital social de la Société.

La preuve du montant total de l'apport a été apportée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

«**5.1.** Le capital social de la Société est d'un million deux cent mille euros (EUR 1.200.000,-), représenté par un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune divisées en (i) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I") et (x) cent vingt mille (120.000) parts sociales ordinaires de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13750. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010157256/130.

(100182074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

M & A Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8059 Bertrange, 3, Grevelsbarriere.

R.C.S. Luxembourg B 82.249.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156754/10.

(100180910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Multi Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 37, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 60.367.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de la gérante de la société adoptée le 25 novembre 2010 que:

1. Il est décidé de transférer le siège social de la société au 37, rue Alphonse Munchen L-2172 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010156761/14.

(100180577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Machen Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.091.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MACHEN HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010156762/11.

(100181092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Boval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 11.041.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle du 5 juillet 2010 a décidé

- de fixer à sept le nombre d'administrateurs.
- de nommer nouveaux administrateurs de la société

Monsieur Anastasios George David, businessman, 9, Fragoklissias str., GR-151 25 Maroussi, Athens

et Madame Danielle Schroeder, directeur de société, 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Pour BOVAL S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2010158294/19.

(100181967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Machen Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.091.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MACHEN HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010156763/11.

(100181100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Mangrove Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 69.503.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010156766/11.

(100180578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Manuel Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.431.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale extraordinaire du 19 novembre 2010

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Studhalter Treuhand AG, 8, Matthofstrand, CH-6005 Lucerne, en remplacement de AUDIEX S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156767/13.

(100180589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Compagnie Financière de la Gaichel S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue JF Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.371.

—
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 15 novembre 2010

Sont présents:

Monsieur Joseph WINANDY, Administrateur

COSAFIN S.A., Administrateur

Koen LOZIE, Administrateur

Ordre du jour:

- Transfert du siège social.

Résolution unique:

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 50 Avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg.

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010158307/19.

(100181382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Vratislavia Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 101.882.

—
In the year two thousand and ten, on the twelfth day of November.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Vratislavia Holdings S.A. (the "Company"), a société anonyme with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 101.882. The Company was incorporated by deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, on 14 July 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 957 on 25 September 2004. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by a decision of the court of appeal of Luxembourg (Cour d'appel) dated 14 July 2010, published in the Mémorial number 2044 on 30 September 2010.

The meeting was presided by Mr Noel McCormack, director, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Me Martine Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, and as scrutineer Me Sascha Nolte, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state as follows:

I. The present extraordinary general meeting of shareholders of the Company (the "Meeting") has been convened by a convening notice sent by registered mail to all shareholders of the Company on 2 November 2010.

II. The shareholders represented together with the number of shares held were shown on an attendance list, signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said list as well as the proxies will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

III. It appeared from the attendance list that 101.108 (one hundred and one thousand one hundred and eight) shares of the Company were duly represented at the present Meeting. All shareholders of the Company present or represented at the present Meeting declared having had full knowledge of the agenda of such Meeting and that resolutions to be passed must be adopted by a majority of 67.406 (sixtyseven thousand four hundred and six) votes.

IV. It appeared from the above that the Meeting was regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda as set out in the convening notice and in the proxies which all shareholders which are present or represented have received and signed.

V. The items on which resolutions were to be passed were as follows:

1) Increase of the issued share capital of the Company of one hundred fifty-four thousand five hundred twenty-seven Euro and fifty Euro Cents (EUR 154,527.50) by an amount of six hundred ninety-three thousand four hundred twelve Euro and fifty Euro Cents (EUR 693,412.50) to eight hundred forty-seven thousand nine hundred forty Euro (EUR 847,940) by way of the issue of five hundred fifty-four thousand seven hundred thirty (554,730) new shares at an issue price of twenty Euro (EUR 20) per share, with (i) a par value of one Euro twentyfive Euro Cents (EUR 1.25) and (ii) eighteen Euro and seventy-five Euro Cents (EUR 18.75) per share to be allocated to the share premium account of the Company; such new shares to be paid up by conversion of shareholder debt of an amount of eleven million ninety-four thousand six hundred Euro (EUR 11,094,600), such new shares to be allocated to the existing shareholders prorata to their right in the shareholder debt which prorata corresponds to the prorata of their shareholding, in the proportions as set forth hereafter:

Shareholder	Number of allocated new shares
Royalton Capital Investors Real Estate	456,542
Tomasz Otomanski	49,094
Lech Poniznik-Kunkel	49,094
Total	<u>554,730</u>

2) Consequential amendment of article 3 of the Company's articles of association to be read as follows:

" **Art. 3.** The corporate capital is set at eight hundred forty-seven thousand nine hundred forty Euro (EUR 847,940), divided into six hundred seventy-eight thousand three hundred fifty-two (678,352) shares having a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each."

After deliberation, the Meeting unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company of one hundred fifty-four thousand five hundred twenty-seven Euro and fifty Euro Cents (EUR 154,527.50) by an amount of six hundred ninety-three thousand four hundred twelve Euro and fifty Euro Cents (EUR 693,412.50) to eight hundred forty-seven thousand nine hundred forty Euro (EUR 847,940), to issue five hundred fifty-four thousand seven hundred thirty (554,730) new shares at an issue price of twenty Euro (EUR 20) per share, with a par value of one Euro twentyfive Euro Cents (EUR 1.25) and to allocate eighteen Euro and seventyfive Euro Cents (EUR 18.75) per share to the share premium account of the Company, the new shares being paid up by conversion of shareholder debt of an amount of eleven million ninety-four thousand six hundred Euro (€ 11,094,600) and allocated to the existing shareholders of the Company in the following proportions:

Shareholder	Number of allocated new shares
Royalton Capital Investors Real Estate	456,542
Tomasz Otomanski	49,094
Lech Poniznik-Kunkel	49,094
Total	<u>554,730</u>

Evidence of the conversion of the aforementioned shareholder debt into new shares to be issued by the Company as set forth hereabove, has been shown to the undersigned notary.

The above resolution was passed at the following majority:

For: 101.108 shares

Against: 0 shares

Abstention: 0 shares

Pursuant to the above a total of 100% of the votes cast of the shares in issue present or represented have voted in favour, so that the resolution has been adopted.

Second resolution

The Meeting resolved to consequentially amend article 3 of the Company's articles of association to be read as set forth in the above agenda.

The above resolution was passed at the following majority:

For: 101.108 shares

Against: 0 shares

Abstention: 0 shares

Pursuant to the above a total of 100% of the votes cast of the shares in issue present or represented have voted in favour, so that the resolution has been adopted.

There being no further item on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at four thousand four hundred Euro (EUR 4,400).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le douze novembre.

Pardevant nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Vratistavia Holdings S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.882. La Société a été constituée suivant acte reçu de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 14 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 957 du 25 septembre 2004. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois sur décision de la Cour d'appel de Luxembourg datée du 14 juillet 2010, publiée au Mémorial numéro 2044 du 30 septembre 2010.

L'assemblée a été présidée par M. Noel McCormack, directeur, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Me Martine Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, et comme scrutateur Me Sascha Nolte, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. La présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société (l'«Assemblée») a été convoquée par un avis de convocation envoyé par lettre recommandée à tous les actionnaires de la Société le 2 novembre 2010.

II. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence et les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Il ressort de la liste de présence que 101.1108 (cent et un mille cent huit) actions de la Société étaient dûment représentées à la présente Assemblée. Tous les actionnaires de la Société présents ou représentés à la présente Assemblée ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de cette Assemblée et que les résolutions doivent être adoptées à la majorité de 67.406 (soixante-sept mille quatre cent six) voix.

IV. Il résulte de ce qui précède que l'Assemblée a été régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour indiqué dans l'avis de convocation et dans les procurations que tous les actionnaires présents ou représentés ont reçu et signé.

V. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1) Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-sept Euros et cinquante Euro Cents (EUR 154.527,50) d'un montant de six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent douze Euros et cinquante Euro Cents (EUR 693.412,50) pour le porter à huit cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante Euros (EUR 847.940) par l'émission de cinq cent cinquante-quatre mille sept cent trente (554.730) nouvelles actions à un prix d'émission de vingt Euros (EUR 20) par action, (i) ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq Cents (EUR 1,25) et (ii) dix-huit Euros et soixante-quinze Cents (EUR 18,75) par action devant être alloués au compte

prime d'émission de la Société; ces nouvelles actions devant être libérées par la conversion de la dette d'actionnaires d'un montant de onze millions quatre-vingt-quatorze mille six cents Euros (EUR 11.094.600), ces nouvelles actions devant être allouées aux actionnaires existants au prorata de leur participation dans la dette d'actionnaires qui correspond à la proportion de leur participation dans le capital de la Société, dans les proportions indiquées ci-après:

Actionnaire	Nombre de nouvelles actions allouées
Royalton Capital Investors Real Estate	456.542
Tomasz Otomanski	49.094
Lech Poniznik-Kunkel	49.094
Total	554.730

2) Modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le capital social est fixé à huit cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante Euros (EUR 847.940) divisé en six cent soixante-dix-huit mille trois cent cinquante-deux (678.352) actions d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Après délibération, l'Assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-sept Euros et cinquante Euro Cents (EUR 154.527,50) d'un montant de six cent quatre-vingt-trois mille quatre cent douze Euros et cinquante Euro Cents (EUR 693.412,50) pour le porter à huit cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante Euros (EUR 847.940) par l'émission de cinq cent cinquante-quatre mille sept cent trente (554.730) nouvelles actions à un prix d'émission de vingt Euros (EUR 20) par action, ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq Euro Cents (EUR 1,25) et d'allouer dix-huit Euros et soixante-quinze Euro Cents (EUR 18,75) par action au compte prime d'émission de la Société; ces nouvelles actions devant être libérées par la conversion de la dette d'actionnaires d'un montant de onze millions quatre-vingt-quatorze mille six cents Euros (EUR 11.094.600), et allouées aux actionnaires existants de la Société dans les proportions suivantes:

Actionnaire	Nombre de nouvelles actions allouées
Royalton Capital Investors Real Estate	456.542
Tomasz Otomanski	49.094
Lech Poniznik-Kunkel	49.094
Total	554.730

Preuve de la conversion de la dette d'actionnaires mentionnée ci-avant en nouvelles actions devant être émises par la Société tel que prévu ci-avant, a été montrée au notaire soussigné.

La résolution ci-dessus a été passée à la majorité suivante:

Pour: 101.108 actions

Contre: 0 actions

Abstentions: 0 actions

En conséquence de ce qui précède, un total de 100% des voix exprimées pour les actions émises présentes ou représentées ont voté «Pour» de sorte que la résolution a été adoptée.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier en conséquence l'article 3 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur indiquée dans l'ordre du jour ci-dessus.

La résolution ci-dessus a été passée à la majorité suivante:

Pour: 101.108 actions

Contre: 0 actions

Abstentions: 0 actions

En conséquence de ce qui précède, un total de 100% des voix exprimées pour les actions émises présentes ou représentées ont voté «Pour» de sorte que la résolution a été adoptée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à quatre mille quatre cents Euros (EUR 4.400).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous Notaire la présente minute.

Signé: N. McCormack, M. Elvinger, s. Nolte et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 novembre 2010. Relation: LAC/2010/50622. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Référence de publication: 2010156903/200.

(100181027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Marsh Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 8.801.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°60298 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010156768/10.

(100180878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Lützig S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.840.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 26 novembre 2010 que:

- la démission de Monsieur Stefan LORETZ de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée avec effet au 30 avril 2010.

- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l, ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.574 a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2010157449/21.

(100181812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.

Mathea Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9655 Harlange, 14, rue Monseigneur Fallize.

R.C.S. Luxembourg B 101.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA
Référence de publication: 2010156769/10.
(100180642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Meridiam MC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 121.093.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juillet 2010

En date du 21 juillet 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Emmanuel Rotat, de Monsieur Thierry Déau et de Madame Julia Prescott en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011
- de renouveler le mandat de Ernst & Young SA en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 25 novembre 2010.
Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010156773/16.
(100180967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

Michigan S.A, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 29.294.

—
L'an deux mille dix, le vingt-six octobre.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding "MICHIGAN S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 29294, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph KERSCHEN, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 novembre 1988, publié au Mémorial C numéro 46 du 21 février 1989, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 novembre 2005, publié au Mémorial C numéro 708 du 6 avril 2006.

Le capital social est fixé à un million cent vingt-cinq mille Euros (EUR 1.125.000,-) divisé en quarante-cinq mille (45.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.
2. Nomination de la société à responsabilité limitée TAXIOMA s.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 128542, avec siège à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats.

II Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société, la société à responsabilité limitée TAXIOMA s.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 128542, avec siège à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur Gérard BIRCHEN, président du conseil d'administration, Messieurs Jacques CLAEYS et Hugo FROMENT, ainsi qu'au commissaire de la société, à savoir la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros (€ 1.000,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13217. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010156774/65.

(100180539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2010.

EAA Capital Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 146.689.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 2 novembre 2010 que :

- Monsieur Mariusz POTACZALA a démissionné de sa fonction de gérant avec effet immédiat.
- Ont été élus à la fonction de gérant pour une durée indéterminée en remplacement du gérant démissionnaire:

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fes (Maroc) le 18 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23 rue Aldringen.

* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fes (Maroc) le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23 rue Aldringen.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010157354/17.

(100181777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2010.
